

SURFACES PRAIRIALES : COMMENT OPTIMISER LEUR EXPLOITATION

VOUS AVEZ DIT RAY-GRASS ? NON J'AI DIT RAY-GRASS

Au quotidien, on entend parfois : « j'ai semé du ray-grass » ou « j'ai ensilé mon ray-grass » ou bien encore « je mets quoi comme ray-grass ? ».

Il semble opportun, dans le contexte économique et environnemental actuel, de faire le point sur le terme « ray-grass » qui concerne en fait trois espèces bien distinctes et qui n'ont rien de commun en soi et encore moins en terme d'utilisation. Il faut bien parler de ray-grass anglais, de ray-grass d'Italie et de ray-grass hybride. C'est pourquoi le mot « ray-grass » n'a pas de sens en l'utilisant seul.

Le ray-grass anglais pour des prairies à pâturer de longue durée

Le ray-grass anglais, qui est aussi présent à l'état naturel, est une espèce vivace, d'une pérennité de 5 à 10 ans selon les conditions pédoclimatiques et le mode d'exploitation. Cette espèce est non alternative, c'est-à-dire qu'elle ne monte pas en épi l'année du semis. Elle est non remontante, c'est-à-dire que lorsque l'épi a été brouté ou coupé, la plante ne produit ensuite que des feuilles le restant de la saison. Le port de ses feuilles est assez retombant, ce qui donne une bonne densité et une facilité à saisir pour les animaux. La plante est très appétente. Les valeurs alimentaires sont exceptionnelles et avoisinent l'unité fourragère et les 100 gr de PDI au stade feuillu.

La plante est poussante entre 8° et 25°, ce qui peut en faire une espèce essentiellement printanière selon la zone climatique. En conditions chaudes, il est préférable de l'associer avec d'autres espèces qui elles, continueront de produire. La complémentarité est exemplaire avec le trèfle blanc. Il est important de préciser qu'en cas de sécheresse, la plante ne meurt pas mais arrête de se développer. Le ray-grass anglais repousse à nouveau dès que les conditions sont à nouveau favorables fin d'été et l'automne.

Le système racinaire est annuel et est renouvelé chaque année en fin d'été. C'est pourquoi, il faut éviter de pénaliser la plante à cette période par un surpâturage, auquel cas la plante peut se nanifier irréversiblement. En tous cas, la production de l'année suivante sera moindre avec un démarrage plus tardif à la sortie de l'hiver et une moindre résistance à la sécheresse l'été suivant. Le ray-grass anglais est l'espèce idéale pour le pâturage et reste délicate à faucher. Si on doit le faire en cas d'excédent d'herbe, il faut faucher haut pour éviter de couper la base de la tige, lieu des réserves

de la plante qui permettront le redémarrage après la coupe. Par ailleurs, une fois fauchée, la récolte est lente à sécher et le fourrage perd beaucoup de sa valeur.

Au Catalogue Français des Variétés, il y a environ 80 variétés avec une grande diversité : des variétés diploïdes et des tétraploïdes. Les tétraploïdes sont plus riches en eau, plus appétentes, les feuilles sont plus larges et le rapport feuilles/tiges supérieur. Il y a ensuite une grande gamme de précocité : 6 semaines d'écart entre les variétés les plus précoces et les plus tardives. Pour chaque variété, des notes de rendement, de valeur alimentaire et de résistance aux maladies, au froid et à la verse sont consultables sur www.herbe-book.org.

Le ray-grass d'Italie à privilégier pour constituer des stocks

Le ray-grass d'Italie est une espèce peu pérenne, 6 mois à 24 mois selon les variétés. Il existe des variétés alternatives et des variétés non alternatives. L'espèce remonte systématiquement en épi. Elle continue de produire même par forte chaleur à condition qu'elle ait des ressources en eau suffisantes. En cas de sécheresse, la plante peut mourir et ne repousse plus. Sa valeur alimentaire est moindre par rapport au ray-grass anglais. Lorsque la biomasse est importante, la valeur protéique baisse par dilution, c'est-à-dire même quantité de protéines par hectare diluées dans davantage de volume. Le port de la plante est bien dressé, ce qui facilite la fauche. La plante étant riche en eau, le séchage est rendu plus difficile, ce qui fait qu'on peut préférer l'ensilage ou l'enrubannage. Il y a environ 75 variétés inscrites au Catalogue Officiel Français. On peut distinguer les diploïdes et les tétraploïdes, les alternatifs et les non alternatifs. Les ray-grass d'Italie alternatifs permettent de produire de gros volumes en peu de temps. Par contre, il ne faudra pas se laisser déborder à l'épiaison car en cas de production de graines, on peut garder des « souvenirs » dans la parcelle pendant plusieurs années. Les critères de choix variétaux portent sur la productivité et la saisonnalité, la résistance à la verse et aux maladies. Toutes ces informations sont disponibles sur www.herbe-book.org.

Le ray-grass hybride entre le ray-grass d'Italie et le ray-grass anglais

En réalisant ce croisement, les sélectionneurs ont assemblé plusieurs points forts des deux espèces. Ainsi le ray-grass hybride continue de pousser s'il fait chaud. De plus, s'il fait sec, la plante arrête sa production mais ne meurt pas. La pérennité est améliorée par rapport au ray-grass d'Italie, soit une durée de vie de trois années. La plante convient tant au pâturage qu'à la fauche, surtout ensilage ou enrubannage car elle reste lente à sécher. La morphologie du ray-grass hybride est plus proche de celle du ray-grass d'Italie. Il existe des variétés de type « anglais », de type « italien » ou strictement intermédiaire. Les critères variétaux sont donc le type, la ploïdie, le départ en végétation et la précocité, la souplesse d'exploitation, l'alternativité et la remontaison, le rendement et la saisonnalité et enfin la résistance aux maladies. Là aussi, l'information est disponible sur www.herbe-book.org.

Le mot ray-grass ne doit donc pas être utilisé « seul » car il concerne trois espèces bien distinctes pour des usages différents et également des conditions pédoclimatiques différentes. Le site www.herbe-book.org permet non seulement

d'avoir l'information sur les variétés, mais permet également au visiteur d'ordonner ses priorités pour choisir. Les variétés qui se trouvent sur ce site ont été largement testées, ce qui leur confère une garantie d'usage et un gage de qualité.

Source GNIS :

Contact technique régional: alexandre.carre@gnis.fr

Contact relations presse: rosine.depoix@gnis.fr